VENTES A L'ENCAN.

PAR AUG. HUARD.

ATTENTION RESTAURATEURS

—ET—

MENAGÈRES,

Mardi, 26 Mai 1896, à 11 A. M.

Le contenu d'un restaurant bien connu, déménagé pour faliciter la vente, au Nouveau No 420 rue Royale. Pour le compte de qui cela peut concerner: Chaises, Tables, Un grand range double, Bureau de Caissier, Meubles de Chambres, Ustensiles de Cuisine, Vaisselle, Verreries, Steve à Gazoline, Couteaux, Fourchettes, etc., le tout n'ayant servi que quatre mois. Une jument et harnais, un wagon couvert à 4 roues.

Conditions—Comptant.

AUGUST HUARD, encanteur.

24 mai—1f

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE

No 47,757.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Succession d'Augustin Nicholas Tourné,

Vente pour effectuer un partage.

Le désirable emplacement pour affaires, No 438 rue Bourgogne, coin St-Louis. Aussi, le joli et productif cottage double, Nos 1709 et 1711 rue Bourgogne, près Kerlerec, et la bâtisse en briques bien située et solidement construite, à deux étages avec mansarde, Nos 843 et 845 rue Julie, coin Baronne, le tout rapportant de beaux revenus.

MARDI, 16 JUIN 1896.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 631 rue Commune, à midi, sous et en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 13 avril 1896, et signé le 17 avril 1896, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, et un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 8 mai 1896, homologuant les délibérations de la réunion de famille en faveur des mineurs co-propriétaires tenue le 6 mai 1896, dans l'affaire de la succession de John Henry Tourné, No 48,529, Division B, et un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 8 mai 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, tous les ordres ci-dessus étant adressés à J. L. Onorato, encanteur, nous procéderons à vendre à l'encchère publique, la propriété ci-après décrite—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte y ayant droit, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Bourgogne, Conti et Dauphine, désigné par la lettre A sur un plan annexé à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 13me jour d'avril 1888, et mesurant trente-un pieds dix pouces de face à la rue St-Louis, cinquante-cinq pieds trois pouces trois lignes de profondeur et de façade à la rue Bourgogne, cinquante cinq pieds trois pouces et six lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Dauphine, et trente-et-un pieds dix pouces de largeur sur la ligne du fond le divisant du lot B. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à un étage avec mansarde, louée à bail à raison de $360 par an. Cette propriété rapportera un loyer pins élevé après l'expiration du présent bail. La propriété est connue comme le No 438 rue Bourgogne, coin St-Louis.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Kerlerec, St-Antoine et Rampart, mesurant trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Bourgogne, cinquante-et-un pieds un pouce et sept lignes de largeur dans le fond, cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Kerlerec et cent vingt neuf pieds dix pouces et cinq lignes sur l'autre ligne de côté, d'après le plan dressé par Edgar Pilié, architecte, daté du 5 mars 1885, attaché à un acte passé le 14 mars 1885 pardevant James Fahey, notaire, et aussi d'après le plan dressé par Arthur De Armas, député voyer de ville, date du 15 octobre 1887, attaché à un acte passé pardevant John R. Légier, notaire, le 1er décembre 1887. Les améliorations consistent en un joli cottage double en bois, contenant cinq chambres de chaque côté. A rapporté et rapportera $360 par an. L'endroit est connu comme les Nos 1709 et 1711 rue Bourgogne, près Kerlerec.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, avantages, servitudes ou privilèges y appartenant ou de quelque façon y ayant droit, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, Baronne, Girod et Carondelet, désigné par le No 1 sur un plan dressé par J. N Depouilly, architecte, le 4 janvier 1847, et déposé en l'étude de Octave De Armas, ancien notaire en cette ville, comme plan No 24 de son livre de plans No 2 et mesurant, en mesure américaine, trente-et-un pieds onze pouces et cinq huitièmes de face à la rue Julie sur quatre-vingt-sept pieds dix pouces et cinq-huitièmes de profondeur et face sur la rue Baronne entre lignes parallèles; le dit lot formant l'encoignure des rues Baronne et Julie.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques solidement construite à deux étages et occupée au rez-de-chaussé par une buvette. Le deuxième étage et la mansarde sont occupés comme la résidence de la famille. Le rez-de-chaussé est loué à raison de $360 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à un et deux ans, en billets des acquéreurs, subdivisés de manière à satisfaire le nombre des parties intéressées; les dits billets portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à leurs paiements et devant être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue.

Les actes de vente contenant toutes les clauses usuelles de sécurité, telles que la clause de non-aliénando, et la stipulation de cinq pour cent pour honoraires d'avocat, et en transfert de l'assurance, etc. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes pour l'année 1896 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et devront déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication. Les actes de vente devront être passés pardevant Chas J. Théard, Esq. notaire en cette ville, aux frais des acquéreurs. Les plans à la Bourse.

BAYNE & ONORATO,
Propriété foncière, hypothèque et placements.
621 rue Gravier.

15 mai—15 19 24 25 26—juin 2 9 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Bridget Flemming, Vve du défunt Frank Fériera.

No 48,763—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

Un joli Cottage simple dans le Troisième District, à l'encan, entouré de toutes les accommodations, No 2811 rue St-Claude.

MARDI, 30 juin 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 20 avril 1896, le dit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur dans la succession ci-dessus intitulée et numérotée, nous procéderons à la vente aux enchères publiques des propriétés suivantes, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marais (anciennement Moralès) St-Ferdinand, St-Claude (anciennement Bons-Enfants) et Press, mesurant, en mesure américaine, 32 pieds et 6 pouces de face à la rue St-Claude (anciennement Bons-Enfants) sur 117 pieds 9 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage en bois contenant 6 ou 7 chambres et connu comme le No 2811 rue St Claude.

Conditions—Comptant; les taxes de 1896 devant être assumées par l'acquéreur et 10 pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente, pardevant F. D. Charbonnet, notaire aux frais des acquéreurs.

Plan à la Bourse.

BAYNE & ONORATO,
Propriétés Foncières, Hypothèques et Placements. 621 rue Gravier.

23 mai—23 24 25 26—juin 2 9 16 23 à date

Dans l'affaire de la Liquidation du Southern Syrup, Cordial and Liquor Manufactory.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,869—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Esteva Carracas, recevveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

20 mai—20 24 29

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Enviable Résidence-Cottage

No 1723 rue Douane,

Entre les rues Claiborne et Derbigny.

Succession de Mme Alexandrine Da Silva, femme de Ferdinand Ricks.

No 49,286—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 813 rue Commune, MARDI 2 juin 1896, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 22 avril 1896 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

L'enviable résidence-cottage No 1723 rue Douane, entre les rues Claiborne et Derbigny, retiré de la banquette et contenant galerie sur la façade et six chambres, entrée pour voiture, hangar, citerne, etc., décrit comme suit: Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bienville, Claiborne et Derbigny, désigné par le No 22, sur un plan dressé par C. A. de Armas, architecte, le 14 février 1852, déposé en l'étude de Octave de Armas, ancien notaire; le dit lot de terre mesurant 25 pieds de face à la rue Douane, sur 108 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à deux ans, ou à un an le tout, à l'option de l'acquéreur; la partie à crédit, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement final; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; la propriété devant être assurée et la police ou les polices la dessus devant être transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1896 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et fera un dépot de 10 pour cent comptant pour lier la vente. Acte de vente pardevant Bulmière Rouen, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 avril—26 mai 3 10 17 24 31 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES PAYANTES DE CHOIX. LE MAGASIN ET RESIDENCE D'UN BON RAPPORT,

Encoignure des rues Laurel et Peniston,

—AVEC—

Un Enviable Cottage Simple

DANS LE FOND.

No 618 RUE PENISTON.

A L'ENCHÈRE PUBLIQUE.

Succession de Mary A. Roust.

No 48,798—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 813 rue Commune—MARDI, le 26 mai 1896, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières et d'Encan, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St. Charles et Camp, il sera vendu aux l'enchères publiques, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, et signé le trezième jour d'avril 1895, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

1° L'enviable magasin et résidence encoignure des rues Laurel et Peniston, contenant 7 chambres, grande cour, hangar, etc; rapportant $192 par an; et

2° Cette jolie résidence simple dans le fond, No 618 rue Peniston, contenant 4 chambres, etc; rapportant $84 par an. Le tout de la propriété foncière ci-dessus est décrite comme suit, à savoir: Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Général Taylor, Annonciation, (autrefois Jersey) et Peniston, désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan déposé pour référence en l'étude de James Graham, autrefois notaire en cette ville comme plan No 1, et également par les mêmes numéros, sur un autre plan dressé par Jno. F. Baun, architect, sous la date du 20 août 1884, ou devis duquel est annexé pour référence à un acte passé pardevant Fred Zengel, un notaire en cette ville le 11 Octobre 1884; lesquels dits lots sont contigus l'un à l'autre, et d'après les dits plans mesurant chacun 29 pieds et 2 pouces de face sur la rue Laurel, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le dit lot No. 1 formant l'encoignure des rues Laurel et Peniston.

Termes et conditions—Un troisième ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, par des billets de l'acquéreur spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente jusqu'au paiement final; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection des billets; la propriété doit être conservé, assurée et la police ou les polices la-dessus devant être transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1896 en plus et au-dessus le prix de l'adjudication, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente pardevant Bulmière Rouen, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 avr—19 26—mai 3 10 17 24 a date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Groceries! Groceries!

Comptoirs, Installations, Marchandises dans le commerce, et Vins et Liqueurs.

In re P. Cullota vs ses créanciers.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 813 rue Commune.—MERCREDI, 27 mai 1896, à 10.30 heures A. M., au magasin coin des rues Oak et Jolies, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté du 20 mai 1896 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Tout et en particulier la Grocerie, Installations, Comptoirs, Glacière, Vins et Liqueurs, d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

22 mai—à date.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations d'une grocerie, aussi d'un cheval et d'un wagon.

Joseph Moirie vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 49,733—En vertu d'un ordre de vente, daté le 19 mai 1896 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 26 mai 1896, à 10-30 heures A. M., de la propriété ci-après désignée à savoir—

Au coin des rues Français et St-Claude.

Le contenu et installations, etc., de la grocerie contenus dans le dit local, d'après l'inventaire.

Aussi un cheval et un wagon.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans et syndic provisoire de cette affaire.

22 mai—22 au 26

LE GUIDE DE POCHE

France-Américain. — Edition 1896.

L'édition du Guide de poche franco-américain, renseignant sur les Etats-Unis et le Canada, est en préparation, elle sera beaucoup plus considérable que l'année dernière, de nombreuses illustrations y figureront. Cinq cartes, notamment celle de la Nouvelle-Orléans seront insérées dans l'édition vendue 25 cents.

Les personnes qui désirent voir figurer leurs noms et adresses dans l'annuaire commercial du guide, n'ont qu'à envoyer 25 cents à l'Editeur M. Dermigny, 126 W. 25th Str., New York. Elles ont droit, en outre, à un exemplaire gratuit possédant l'approbation du volume.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BONS PLACEMENTS. DEUX

Cottages Doubles avantageusement situés

—DANS LE—

TROISIEME DISTRICT.

Succession de Joséphine Antoinette Sari.

No 48,544—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY.—Albert Paul, encanteur.—Bureau No 727 rue Commune.—MERCREDI, 3 juin 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 30 avril 1896, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Joséphine Antoinette Sari, il sera vendu à l'encan, avoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Villeré, St-Bernard, Annette et Urquhart et mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré, anciennement Girod, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes. Les améliorations sont connues par les numéros municipaux 1640 et 1642 rue Villeré, ayant un cottage double avec une cuisine dans le fond, cuve, etc., et rapportant $12 par mois.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses, et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St-Antoine, Annette, Villeré et Robertson, mesurant, au pied anglais, 32 pieds de face à la rue St Antoine sur une profondeur de pieds, 128 entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues par les numéros 1426 et 1428 rue St-Antoine, ayant un cottage double et une cuisine dans le fond, etc. et rapportant $12 par mois. Bonne propriétés près de tous les cars, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant le reste en un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt par ans, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie, les bâtisses devront être assurées en faveur du porteur ou des porteurs du billet ou des billets, pour le montant de la partie non payée du prix de l'acquéreur. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1896 en sus du prix de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Théo Buisson, notaire, aux frais des acquéreurs; un dépôt de 20 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

2 mai—3 10 17 24 31 à date

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau, 138 rue Carondelet — JEUDI, 18 juin 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un jugement rendu et signé le 12 mai 1896, par l'Hon. C. H. Théard, juge de la dite cour, Division E, dans l'affaire de Mme Elenora C. Hoffman, épouse d'âge de Edward D. Willett, et als. vs. James M Hoffman et Daniel H. Hoffman, héritiers bénéficiaires, etc., No 49,709, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Colisée, Huitième et Harmonie, et mesurant 82 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Prytanée, sur 147 pieds, 5 pouces de face et de profondeur sur la rue Harmonie, 147 pieds 1 pouce 3 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté, sur 91 pieds de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Deux certains lots de terre, contigus dans le fond et dans le même district et l'et que la propriété ci-dessus décrite et mesurant chacun 32 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Harmonie sur 94 pieds 7 pouces et la ligne 94 plus près de la rue Colisée, 92 pieds 9 pouces 4 lignes sur leur ligne de division, et 91 pieds sur le côté le plus près de la rue Prytanée sur 32 pieds 1 pouce 3 lignes chacun en largeur sur la ligne du fond.

3° Une certaine portion de terre située dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Prytanée et Colisée et mesurant 49 pieds 5 pouces de face à l'avenue de la Louisiane sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Vendu sujette au bail expirant le 30 septembre 1896.

4° Un certain lot de terre contigu et dans le même district et l'et que la propriété troisième ci-dessus décrite et mesurant 49 pieds 7 pouces de face à l'avenue de la Louisiane sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Vendu sujet aux baux l'a-dessus expirant le 30 septembre 1896.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées, assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets; et les acquéreurs assumeront sur eux les taxes dues et exigibles en 1896, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; dix pour cent comptant seront requis au moment de la vente.

Actes de vente, pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

17 mai—17 24 31—juin 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James M. Robinson.

No 49,539—Cour Civile de District pour la paroisse d Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 138 rue Carondelet,—JEUDI, 4 juin 1896, à midi à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté du 1er mai 1896, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet (maintenant avenue Cleveland), Liberté et Howard (maintenant Marais), et mesurant 31 pieds 5 pouces de face sur la rue du Canal par 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance à un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devront être assurées et les polices transférées au porteur ou aux porteurs des billets, et l'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1896, en plus et au-delà du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3mai—3 10 17 24 31 juin4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Jane Chefer, épouse décédée de Robert J. Morris.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 49,224.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, 11 juin 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 7 mai 1896, de l'Hon. Fred. King, juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés décrites ci-dessous, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues, Philip, Sorapuru, Tchoupitoulas et Rousseau, et mesurant 29 pieds 11 pouces 2 lignes de face sur la rue Philip par 149 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit pour un billet ou des billets spécialement garantis par hypothèque et lions du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final. 5 pour cent d'honoraires d'avocats dans le cas qu'il y aurait un procès pour forcer la collection des billets. les améliorations devant être toujours assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'assomption par l'acquéreur des taxes de ville et d'Etat pour l'année 1896 en plus et au dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

10 mai—10 17 24 31—juin 7 11

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

UNE OCCASION SANS PAREILLE

Pour un Placement Sûr et Permanent, d'un édifice à deux étages en briques et de valeur, connu comme

THE JEFFERSON ROW,

Subdivisé en six splendides magasins, désignés par les Nos 929, 931, 933, 935, 937 et 939 rue Berlin, situé immédiatement en face du Marché Jefferson, l'école McDonough et l'église St Stephens, et rapportant un loyer annuel de $1,164 00.

—AUSSI—

Le Joli et Confortable Cottage en bois à deux corps de logis Nos 4216 et 4218 rue Camp près Berlin.

—AUSSI—

Deux Splendides Lots de Terre se touchant et face à la rue Camp.

Vente Péremptoire à l'Encan, pour effectuer un partage.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau, No 727 rue Commune—MARDI, 2 juin 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, près St-Charles, il sera vendu à l'encan, pour effectuer un partage—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magnolia, Berlin et Milan, désigné comme lot No 1, et mesurant 90 pieds 2 pouces de face à la rue Berlin, sur une profondeur et de face à la rue Camps de 83 pieds 9 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent connues par les numéros municipaux 929, 931, 933, 935, 937 et 939 rue Berlin, consistant en un grand édifice en briques, bien situé, à deux étages subdivisé en six magasins séparés en bas, et bureaux en haut occupé par plusieurs établissements de longue date et des industries profitables, rapportant $1,164 par an, mais sujet à une augmentation; l'emplacement est un des meilleurs du 6me district, stable et permanent, immédiatement en face du marché Jefferson, de l'école McDonogh et de l'église St-Stephens et une académie au centre du dit district, et c'est comme placement un des plus sûrs des plus permanents qui soient offerts cette saison.

2° Deux lots de terre de valeur situés dans les mêmes district et îlet, immédiatement contigus et dans le fond des propriétés ci-dessus décrites, avec jolies bâtisses en bois et très désirable pour construire des cottages, soit comme résidences personnelles ou placement. Voir le plan à la Bourse pour les dimensions.

3° Le grand, commode et désirable cottage en bois à deux corps de logis, désigné par les Nos municipaux 4216 et 4218 rue Camp entre Milan et Berlin, ayant 4 bonnes chambres bien finies, avec des chambres dans la mansarde, cuve, hangar, etc de chaque côté, et commandant un bon locataire, et invariablement occupé, rapportant $288 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec billets garantis par hypothèques, etc., sur la propriété, portant 7 pour cent par an d'intérêt, à partir de la date jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes de 1896 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, paiement Charles J. Théard, notaire Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

17 mai—17 24—juin 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN BON PLACEMENT.

Bon endroit pour les affaires et pour résidence, encoignure des rues Douane et Tonti et un jlet du marché Dorgenois.

—AUSSI—

Onze lots sur la rue Congress, entre les rues Prieur et Solide le, Troisième Distr ct.

Succession de John Hasselvander et Mme Mary H lderbrand, sa défunte veuve.

No 48,912—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur—Bureau, No 727 rue Commune, le MARDI, 23 juin 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 12 mai 1896, in re et pour le comptes des susdites successions, il sera vendu aux enchères publiques.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Tonti, Miro et Canal, formant l'encoignure des rues Douane et Tonti et mesurant 27 pieds 11 pouces de face à la rue Douane, sur 114 pieds de profondeur et de face sur la rue Tonti, entre lignes parallèles.

Les améliorations connues par les numeros municipaux 2336 et 2338 rue Douane, consistant en un cottage double en bois, avec bâtisse à cuisine dans le fond, citerne, hangar, etc. L'encoignure est occupée comme grocerie, etc., et l'autre partie comme résidence privée: bonne propriété, bien située, à proximité de toutes les commodités et commandant des locataires A 1.

2° Onze certains lots de terre numérotés de un à onze inclusivement dans l'îlet désigné par le 863, situés dans le 3me district de cette ville (dans l'îlet bornés par les rues Congrès, Elmire, Solidelle et Joséphine (maintenant Prieur) mesurant 31 pieds de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 1 formant l'encoignure des rues Congrès et Solidelle et lot No 11 formant l'encoignure des rues Congrès et Prieur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la partie de crédit, s'il y en a, en billets garantis par hypothèques, lien et privilège du vendeur, portant 8 0/0 par an d'intérêt, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes de 1896 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Jos. D. Taylor notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

17 mai—17 24 31—juin 7 14 23

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

6 barils de Mélasse et 6 barils de Glucose; aussi Meubles de bureau, consistant en bureaux debouts, Tables, Chaises, etc, Coffre-fort.

M. & D. Mayer vs Leurs Créanciers.

No 49,120—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau, 314 Hennen Building—MERCREDI, 27 mai 1896, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 218 rue Fulton, près Gravier, en vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, en date et signé le 14 mai 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques, les mobiliers ci-dessus mentionnés d'après l'inventaire enregistré. Conditions—comptant.

17 mai—17 24 27

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles à Encan à l'encan

Dans l'affaire de Louis A. Ganter vs ses créanciers—No du Dossier 48,691.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur—Bureau, No 143 rue Carondelet, MERCREDI, le 27 mai 1896 à 11 heures A. M., chambre No 305 de la Mechanic & Traders Insurance Co Building, encoignure Commune et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 14 mai 1896, Dossier No 48,891, dans l'affaire de Louis A. Ganter vs ses créanciers, il sera vendu aux enchères publiques—

Un lot de meubles de bureau d'après l'inventaire enregistré. Conditions—Comptant sur les lieux. 17mai—17 24 26

VENTES A L'ENCAN.

PAR CURTIS & WALMSLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande Vente D'ILETS

—ET DE—

LOTS VACANTS

Dans les Premier et Troisième Districts.

A être vendus sans limites ni réserves

A L'ENCAN,

Jeudi, 11 juin 1896

Succession de François Lacroix.

PAR CURTIS & WALMSLEY—W. P. Cortis, encanteur—Bureau No 137 rue Carondelet, JEUDI, 11 Juin 1896, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D en date du 11 juin 1895 et du 24 avril 1896, dans l'affaire de la succession de François Lacroix No 9904, les propriétés ci-dessous décrites situées dans les premier et troisième districts de la ville de la Nouvelle-Orléans, à savoir—

1° Deux lots, numéros 2 et 3, dans le Troisième District dans l'îlet borné par Washington maintenant avenue St. Roch, Villeré, Urquhart et Musique, acquis en mai 1868 de la succession de E. Jones. Les lots mesurent chacun 35' 6" sur l'avenue St. Roch. No 2 ayant une profondeur de 87', et le No 3 une profondeur de 117 pieds.

2° Dix lots, numéros 11 à 20 inclus, dans le Premier District, faisant face à la rue Perdido, dans l'îlet borné par les rues Julie, Perdido, Lopez et Rendon, acquis en juin 1868, à une vente du shér. f.

3° Une moitié indivise de treize lots, Nos 1 à 13 dans le Troisième district, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Elmire et Congrès, acquis de S. Cordeville, le 22 mars 1837.

4° Vingt deux lots dans le Troisième district, dans l'îlet No 1212, borné par les rues Mandeville, Espagne, Force et Vertu, acquis de J. A. Lacroix, en mars 1867.

5° Onze lots dans le Premier district, dans l'îlet No 537, borné par les rues Erato, Thalie, Miro et Galvez; acquis de la succession de P. N. Wood, en 1867.

6° Seize lots Nos 6 à 12 inclusivement et de 16 à 24 inclusivement, dans le Troisième district, dans l'îlet No 1383, borné par les rues Musique, Arts, Loi et Magistrat, acquis de Keroffler, le 16 septembre 1867.

7° Dix lots dans le Troisième district, dans l'îlet borné par les rues Magist at Painter, Loi et Vertu ou Franklin, acquis en mai 1867 de C. E. Forstall.

8° Huit lots dans le Troisième district, dans l'îlet No 3618, borné par les rues François, Brutus, l'avenue Monroe et la rue Hopkins, désignés par les numéros 141 à 148 inclusivement.

Les dits lots mesurent comme suit: Lots 141 et 142, chacun 53 pieds, 6 pouces de face sur la rue des Français et s'étendant en profondeur aux terres possédées